

Rapport de synthèse du Séminaire de 2023 sur les évaluations d'impact au Nunavik

Le Séminaire sur les évaluations d'impact au Nunavik s'est tenu les 8 et 9 novembre 2023 à Montréal. Elle a permis aux comités d'examen des impacts, aux administrateurs, aux agences chargées de l'émission des permis et à des représentants de la région de se réunir au sujet des objectifs suivants :

- Améliorer les connaissances concernant le cadre d'évaluation d'impact au Nunavik et les zones de chevauchement;
- Établir une ligne de communication pour faciliter l'établissement de relations entre les intervenants;
- Discuter et partager des idées sur le pourquoi et le comment harmoniser les procédures d'évaluations d'impacts (ÉI).

Grâce à des présentations, des discussions en tables rondes et l'analyse d'un projet fictif en sous-groupe, les participants ont pu partager leurs impressions sur les procédures d'ÉI actuelles en considérant les grandes questions thématiques de la conférence : « Pourquoi harmoniser? » et « Comment harmoniser? ».

Pourquoi harmoniser?

Au nord du 55e parallèle, de multiples ententes, procédures d'ÉI et régimes de gestions des terres existent :

- Procédure provinciale de la Convention de la Baie James et du Nord québécois
- Procédure fédérale de la Convention de la Baie James et du Nord québécois
- Procédure de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik
- Procédure de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut
- Procédures de la Loi sur l'évaluation d'impact du Canada

En théorie, un projet au Nunavik pourrait déclencher jusqu'à six procédures d'évaluation d'impact différentes, et pourrait nécessiter l'intervention d'une dizaine d'institutions d'administration publique. Chacune de ces procédures a un échéancier, des règles de procédure, des consultations publiques et des exigences qui lui sont propres.

Cette complexité juridictionnelle entraîne plusieurs défis et enjeux incluant notamment : des échéanciers incompatibles, des incohérences dans les exigences et les définitions, de la confusion des promoteurs, des communautés et des gouvernements, des difficultés à partager l'information pertinente, de la lassitude face aux multiples consultations, de la duplication du travail réalisé, etc. Ceci peut exacerber d'autres enjeux, comme ceux des projets qui vont de l'avant sans avoir obtenu toutes les autorisations requises, des communautés qui sont consultées à de multiples reprises pour un même projet par des intervenants différents, des décideurs qui émettent des directives ou des décisions qui sont contradictoires entre elles et des communautés qui considèrent que leurs connaissances traditionnelles ne sont pas adéquatement intégrées dans l'analyse des projets et la prise de décision, et qui considèrent que ces connaissances devraient être mieux reconnues.



La collaboration entre les Commissions d'examen d'impact sur les régions marines Eeyou et du Nunavik est un exemple d'harmonisation réussie. Elles partagent des gabarits de documents, émettent un rapport d'examen conjoint, alignent leurs échéanciers et organisent des réunions conjointes avec leurs membres lorsque nécessaire. Ceci facilite le partage de la charge de travail et permet de fournir aux promoteurs des exigences, des réponses et des délais clairs et cohérents. Un autre exemple intéressant concerne la coordination de consultations conjointes entre l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et d'autres juridictions, dans un effort de diminuer la lassitude face aux consultations et de créer un registre permettant de consolider les commentaires concernant un projet à un seul endroit.

Comment harmoniser?

Tout au long du Séminaire, les participants ont pu discuter de différents outils qui pourraient être utiles pour harmoniser les procédures d'ÉI au Nunavik. Les points suivants ont été abordés :

- L'identification d'un agent de liaison visant à faciliter les communications a été mentionnée à plusieurs reprises pendant le symposium. Connaître la personne à contacter permet des communications plus faciles, fréquentes et fluides.
- Des documents accessibles présentant des lignes directrices et une méthodologie claire pour les différentes étapes des procédures faciliteraient la collaboration. L'harmonisation des calendriers et de la prise de décision entre les processus d'évaluation améliorerait leur cohérence.
- Une communication ouverte, honnête et en continu entre toutes les parties concernées est essentielle. Des plans de communication cohérents pourraient fournir de l'information claire à toutes les parties concernées.
- La création d'espaces d'échange d'informations, de registres de projets communs et d'un guichet unique faciliterait l'harmonisation. La création d'un groupe de travail entre les instances pour discuter du contenu des lignes directrices, des règles de procédure et promouvoir la collaboration serait utile.
- Si dans certains cas, des cadres réglementaires ou des lignes directrices écrites seront nécessaires pour faciliter les efforts d'harmonisation, l'utilisation adéquate de toute la flexibilité prévue dans les ententes pourrait aussi être bénéfique.
- Une attention particulière doit être portée à l'implication et au soutien des membres des communautés au cours des processus d'ÉI. La création de groupes de travail composés des communautés, des utilisateurs du territoire et de toutes les parties prenantes est un besoin qui a été exprimé à de nombreuses reprises.
- L'accès à différentes plateformes permettant le partage régulier d'opinion, ainsi qu'une traduction et des services d'interprétation adéquats, faciliterait la participation dans les procédures. Les connaissances autochtones et l'expertise locale doivent être entièrement intégrées dans toutes les étapes des projets, par tous les intervenants impliqués (promoteurs, gouvernements, comités d'évaluations)



Conclusion

Ce premier Séminaire sur les évaluations d'impact au Nunavik a fourni aux participants l'occasion de discuter du cadre des ÉI au Nunavik et au-delà, et de partager leur vision et leurs besoins concernant l'amélioration et l'harmonisation de ces procédures au Nunavik.

Le séminaire fut une belle opportunité de réseautage et a permis la création d'un petit répertoire des principales personnes-ressources pour les différentes procédures d'ÉI qui s'appliquent au Nunavik. Certaines instances ont déjà commencé à modifier leurs documents pour mieux intégrer les procédures qui chevauchent leur territoire. Les participants ont souligné l'importance de continuer à travailler sur cette question, ainsi que d'inclure les communautés, les promoteurs et les autorités de réglementation dans les discussions à venir. Les discussions ou les événements futurs pourraient aussi se pencher sur la question du suivi et de la mise en application des conditions et règlements, éléments qui sont souvent négligés dans les ÉI. Trouver des moyens pour intégrer pleinement les connaissances autochtones dans toutes les étapes des ÉI sera essentiel.

